

SOLIDARITÉS SOCIALES

À la découverte des pair-aidants

Le premier colloque « Regard sur la pair-aidance » aura lieu mardi 11 mars 2025 à Nîmes. Organisé par un comité de pair-aidants animé par la direction de l'Autonomie des personnes du Conseil départemental, en partenariat avec Nîmes université, l'évènement est plutôt à visée professionnelle bien qu'ouvert à toutes et tous.

Publié le 25/02/2025 -- Temps de lecture: 15 minutes



On connaît tous la pair-aidance, peut-être sans le savoir. Car depuis les années 30 et l'invention du concept autour des malades alcooliques, les groupes de parole et autres dispositifs d'entraide n'ont cessé de se développer. La pair-aidance est en effet une pratique qui repose sur le partage d'expériences entre personnes ayant vécu des situations similaires, la compréhension mutuelle et la recherche de solutions aux difficultés rencontrées. Le pair-aidant offre un soutien précieux à ceux qui traversent des épreuves, sans jugement et sans se substituer à lui.

« *Tendre la main, être à l'écoute sans juger celui qui vit des difficultés, passer un message volontaire et positif pour l'aider à s'en sortir : c'est pour ce soutien foncièrement humain que les pair-aidants sont appelés des passeurs d'espoir. Leur expérience fait d'eux des experts, avec une connaissance en partie différente et complémentaire de celle développée par les professionnels, et qui va au-delà du seul témoignage* », résume la Présidente du Conseil départemental, Françoise Laurent-Perrigot.

Qui mieux que quelqu'un qui a eu des difficultés, pour comprendre les vôtres ?

Le discours d'un pair peut parfois avoir plus d'impact qu'un professionnel, mais il est essentiel de ne pas les mettre en concurrence. Leurs rôles sont complémentaires. Qui mieux que la personne concernée pour comprendre ce qu'elle vit ? Le pair-aidant agit comme un miroir inspirant, tendant la main vers un reflet de soi-même, offrant ainsi une perspective unique et encourageante.

La pair-aidance concerne désormais toutes les difficultés que chacun peut rencontrer dans son parcours de vie : accès au logement, violences conjugales, pauvreté, maladie, Aide sociale à l'enfance, addiction, handicap, et bien plus encore. « *Mais leur existence est encore méconnue, c'est pourquoi le Conseil départemental a décidé d'organiser ce colloque. L'objectif est de faciliter l'accès aux droits, rompre l'isolement, partager des trucs et astuces du quotidien, aider à formuler le projet de vie et surtout, participer à la construction de la solution* » conclut Christophe Serre, 1er Vice-président du Conseil départemental délégué à l'Autonomie des personnes âgées et handicapées.

Programme de la journée :

- **8h30 - 9h00 :**

Accueil café

- **9h00 - 9h30 :**

Ouverture par Christophe Serre, 1er Vice-président du Conseil départemental délégué à l'Autonomie des personnes âgées et handicapées et Benoît Roig, Président de Nîmes université

- **9h30 :**

Conférence interactive avec Eve Gardien, sociologue, spécialiste de la pair-aidance. Eve Gardien est maître de conférences en sociologie à l'Université Rennes 2, chercheur et responsable scientifique du programme EXPAIRS qui s'intéresse au développement contemporain des accompagnements et soutiens par les pairs, ainsi qu'aux savoirs expérientiels rares se déployant en leur sein.

- **11h30 - 14h00 :**

Pause

- **Un temps musical - À la découverte du Bao Pao. Temps continu de 11h30 à 14h**

Le Bao Pao est un instrument de musique à corde laser qui invite naturellement à l'écoute et au dialogue. La musique est accessible de manière immédiate, ludique, intuitive, sans solfège ni technique instrumentale.

- **Un temps d'expression "Et après ?" Temps continu de 11h30 à 14h**

Il est proposé aux participants de pouvoir faire des propositions de leurs attentes après le colloque (création d'un réseau, temps d'échanges, formations...). Un espace sera dédié à cela avec la présence d'une personne pour accompagner les expressions des participants.

- **12h - 14h00 :**

Buffet déjeunatoire

- **14h00 - 16h00 :**

TABLE RONDE "La pair-aidance : une solution d'avenir ?" avec Fondation de Nice, EsperPro, 1chez soi d'abord.

La pair aidance du point de vue des pair aidants, des professionnels qui travaillent avec des pairs aidants et des personnes accompagnées.

- **16h00 - 16h30 :**

restitution du temps d'expression "Et après ?"

Vous souhaitez participer ? Inscrivez-vous ici !



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76